

REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION
LUNDI 16.02.2026

Présents : G. BOUVY, A.-M. HABETS, S. LAURENT, B. DUMONT, R. GRUSELIN, L. HAAGER, D. ROMAIN, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusés : F. WINAND, M. FORGET, J.-L. MASSART, X. SMAL

1. ADMINISTRATION.

- a) Le rapport de l'OA du 05.01.2026 est approuvé.
- b) L'OA est d'accord de maintenir les inter-provinces organisés par la FVWB, même si elles ne font plus l'objet de détection de la part du directeur technique de la FVWB.
- c) Un club évoluant actuellement en province de Namur, mais disputant ses matchs dans des installations de la province de Luxembourg, souhaiterait rejoindre le championnat de la province de Luxembourg à partir de la saison prochaine. Deux équipes dames officient actuellement dans le championnat namurois et 3 équipes en catégorie d'âge U11 et U9. Pour autant que l'intégration de ces équipes dans nos championnats ne perturbe pas l'organisation des calendriers, les administrateurs présents ont tous marqué leur accord, sauf un.

2. COMMISSION DES RENCONTRES.

- a) Les finalistes de la coupe messieurs sont connus : il s'agit d'Arlon et de Bertrix. Du côté féminin, il reste encore une inconnue. Il semblerait que l'on s'oriente vers une finale dans les nouvelles installations de la Spetz à Arlon plutôt qu'à Tontelange.
- b) Le championnat des jeunes ne donne pas entière satisfaction. Il y a beaucoup trop de forfaits. Il est arrivé que des responsables de clubs ont réservé la salle pour toute la matinée alors qu'un seul match y a été disputé.
- c) Concernant les play-offs, des changements ont été opérés entre clubs. Tous les matchs ont été planifiés.
- d) Un administrateur se demande s'il ne serait pas opportun de revoir le fonctionnement de la P4 mixte étant donné que la 1^{ère} équipe entièrement féminine pourrait devoir monter alors qu'elle ne se trouve pas dans les 1^{ères} classées. Plutôt que d'émettre des avis entendus le long des terrains, il serait préférable de faire des propositions concrètes.

3. COMMISSION TECHNIQUE.

- a) En ce moment, il n'y a pas d'entraînements des sélections, l'emploi du temps du directeur technique ne le permettant pas.
- b) 56 jeunes participent actuellement au stage de l'ADEPS à l'Hydrion.
- c) L'OA a souhaité voir notre directeur technique participer à un OA pour discuter avec lui du futur de nos jeunes. Malheureusement, le lundi, il est tenu par un entraînement.
- d) La responsable technique fait part que, si les futurs inter-provinces se déroulent toujours dans deux séries, il va manquer de maillots. Comme l'avenir n'est pas clair pour ce qui concerne l'organisation des inter-provinces, il est difficile de pouvoir répondre à cette demande.

4. TRESORERIE.

- a) Au 14.02.2026, le total des recettes s'élèvent à € 21.202,66 alors que les dépenses se montent à € 21.131, 81. Le solde est donc toujours positif de € 70,85.
- b) Le championnat des jeunes, à ce jour, a coûté à la trésorerie provinciale € 1.620,95 en frais de déplacement et à € 1.500,00 en indemnités, soit un total de € 3.120,95.
- c) Le club en retard de paiement a finalement réglé ses dettes.
- d) En loisir, le club de Pétange a également réglé sa facture d'inscription.

5. COMMISSION D'ARBITRAGE.

- a) Il n'y a plus de cours envisagé pour cette saison.
- b) Les jeunes arbitres qui sont désignés au championnat des jeunes, voire en P3 dames, s'en sortent bien.

6. COMMISSION LOISIR.

- a) Toutes les équipes sont en ordre vis-à-vis de la trésorerie provinciale.
- b) Le championnat se déroule sans encombre.
- c) Des modifications doivent être apportées au règlement loisir pour ce qui concerne le changement de club en cours de saison, mais le responsable envisage faire d'autres modifications qu'il présentera à l'OA lors d'une prochaine réunion.

7. COMMISSION MINI-VOLLEY.

- a) 9 clubs étaient présents à Attert et 8 à Bertrix.
- b) La formule mise en place plaît à tous les participants.
- c) Les 2 derniers tournois se dérouleront à Bouillon en mars et à Habay en avril. Seuls, ces 2 tournois comptent pour l'établissement d'un classement.
- d) 2 propositions de jeu sont envisagées, soit interdiction de tenir le ballon ou son autorisation. Comme les finales francophones se dérouleront sans tenir le ballon, cette solution est souhaitable. Toutefois, un ballon tenu lors d'une phase de jeu n'arrêtera pas cette phase, mais lorsque le ballon ira au sol, le ballon ira à l'équipe adverse.

8. FVWB.

- a) Suite au refus du budget de la FVWB par 3 provinces, dont la nôtre, lors de l'AG du 07.02.2026, des administrateurs ont souhaité connaître les raisons qui nous ont poussé à refuser le budget. Bien que nous ne soyons pas obligés de justifier notre position, une réponse orale a déjà été donnée, et d'autres explications seront données.
- b) Ce refus est uniquement financier, et ne met nullement en cause la présentation de l'organisation sportive qui a été faite, celle-ci étant exceptionnelle. Nous regrettons cependant que seuls les pôles est et ouest ont été développés, et qu'un pôle nord est en cours d'implantation. Rien n'est envisagé pour l'instant pour le centre et le sud.
- c) La prochaine AG est fixée au 28.03.2026, au cours de laquelle des modifications aux statuts seront soumis aux votes.

9. DIVERS.

- a) Des changements à la tête du club d'Attert ont été annoncés et des renseignements ont été demandés pour que ces changements se fassent du mieux possible, et dans le respect des règlements.
- b) Il est rappelé que des changements dans les divers règlements ont été proposés en cours de saison. Il est nécessaire de les mettre en œuvre pour pouvoir les présenter à la prochaine AG qui aura lieu le mardi 02.06.2026.
- c) Le CA revient sur l'idée du secrétaire d'organiser une super coupe qui opposerait l'équipe gagnante des équipes de promotion au vainqueur de la coupe provinciale. Cette idée doit être affinée de manière à pouvoir la présenter à l'AG et demander l'avis aux clubs concernés.

Fin de la réunion : 22h20